

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un le 13 janvier à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au 1^{er} étage du foyer municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 7 janvier 2021

Monsieur le Maire ouvre la séance et présente ses vœux à l'assemblée avant de procéder à l'appel des membres présents :

Présents : Mmes, MM. – Christel AVIGNON BELKHIR – Richard BLETON – Yves CHAREYRE – Nadine CHOCRAUX – Philippe COLORICCHIO – Laurence DELBECQ - Dominique ESCURE – Amandine JAMY – Odile LABROY – Vincent LACAZE – Ludovic LACROIX – Delphine LIATARD – Guillaume LUYTON – Laure RENAUD – Juan VASCHALDE

Procurations : Agnès BELLAGAMBA à Dominique ESCURE – Damien BRUNET à Juan VASCHALDE – Cécile RIVIER à Christel AVIGNON BELKHIR – Georges VELUIRE à Odile LABROY

Secrétaire de séance : Mme Laurence DELBECQ

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du Conseil municipal :

1 DIA : AE 394 395 LES GRANDES EPINES BENITES

Approbation du procès-verbal réunion du Conseil municipal du 9 décembre 2020

Votants : 19

Pour : 19

MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 3 – INTERVENTION DE M. LUDOVIC LACROIX

La modification simplifiée n° 3 a pour but :

- L'actualisation du règlement et des annexes suite aux extensions du réseau d'assainissement collectif et la construction de la STEP
- La correction d'erreurs matérielles dans la dénomination des zones
- La suppression de périmètre d'attente de projet nommé A1, à la suite de l'acquisition des parcelles par la commune
- D'adapter la limite du zonage entre la UIa et UIb
- Des changements de destination de bâtiments en zone agricole
- De clarifier la règle d'emprise au sol en zone UC
- De compléter la définition de l'emprise au sol
- D'adapter le règlement sur les toitures
- D'apporter des explications à la règle des superficies dans le règlement des aléas
- D'intégrer la dernière version de la carte des aléas

- de définir les modalités de concertation suivantes :
 - Mise en ligne sur le site internet de la mairie des pièces de la modification simplifiée
 - Parution d'un article dans la presse locale
 - Information sur panneaux numériques de la commune

Votants : 19

Pour : 19

MODIFICATION N° 1 – DELIBERATION MOTIVEE POUR L'OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA ZONE 2AU DE BELLANGEON – INTERVENTION DE M. LUDOVIC LACROIX

La délibération motivée a pour but :

- D'approuver l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU de Bellangeon, justifiée au regard des capacités d'urbanisation et de la faisabilité opérationnelle.
- De décider de prescrire la modification du PLU en vue de l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU pour son reclassement en zone 1AU.

AVENANT A LA CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS (REHABILITATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT BELLANGEON) – INTERVENTION DE M. GUILLAUME LUYTON

Il convient d'approuver l'avenant à la convention de fonds de concours suite à l'ajout de la réhabilitation du réseau Bellangeon. Le coût de l'opération s'élève à 45 940 € H.T., le montant estimé du fonds de concours à reverser à la Communauté de communes (25 % du reste à charge) s'élève à 11 485 €. La période de réalisation prévue est 2021. Le fonds de concours sera versé en deux fois :

- 50 % au démarrage des travaux,
- 50 % à réception des travaux

Votants : 19

Pour : 19

FOURNITURES SCOLAIRES I.M.E. DE ST-UZE – INTERVENTION DE M. DOMINIQUE ESCURE

L'Institut Médico Educatif de Saint-Uze accueille une jeune qui habite Saint-Sorlin. Cette jeune est scolarisée dans l'établissement par un enseignant relevant de l'Education Nationale.

L'I.M.E. nous demande de prendre en charge la participation des achats de fournitures scolaires qui incombe à chaque commune pour les enfants de sa commune pour l'année scolaire 2020/2021.

Il est proposé de verser la somme de 80 € comme précédemment.

Votants : 19

Pour : 19

RESTAURANTS DU CŒUR – INTERVENTION DE MME CHRISTEL AVIGNON-BELKHIR

Les Restaurants du Cœur de la Drôme nous ont adressé une demande de subvention au titre de l'année 2021. Mme Christel AVIGNON-BELKHIR informe l'assemblée qu'elle n'arrive pas à les joindre pour un nouveau bénéficiaire de St-Sorlin. Les personnes seraient obligées de se rendre à LAMASTRE pour s'inscrire. Un courrier va être adressé.

La question est reportée au prochain Conseil municipal.

DESIGNATION REPRESENTANT CLECT – INTERVENTION DE M. GUILLAUME LUYTON

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de communes est composée de 35 membres, soit 1 membre par commune.
Il est proposé de désigner Mme Laurence DELBECQ, Adjointe aux Finances.

Votants : 19

Pour : 19

DEMANDES DE SUBVENTIONS – INTERVENTION DE M. GUILLAUME LUYTON

La question est reportée au Conseil municipal de février, car les demandes au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) peuvent être déposées jusqu'au 26 février. Cela nous permettra d'affiner les projets.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

MAISON DE SANTE

- La téléconsultation est opérationnelle depuis le 9 décembre. Un point a été fait avec les infirmières avant Noël : aucun rendez-vous. Informations à faire passer sur les panneaux lumineux.
- Suite à un constat d'huissier concernant les malfaçons, la réception des travaux a pu être signée. Les travaux permettant l'accueil des kinésithérapeutes, d'une kinésologue et d'une naturopathe vont pouvoir débuter.
- Un interne en remplacement d'un médecin généraliste de Châteauneuf de Galaure chercherait à s'installer.
- Equipements en extincteurs, plans d'évacuation, signalétique intérieure et extérieure et plaques des professionnels de santé à l'entrée.
- Réfléchir à l'installation d'un défibrillateur.
- Signalisation de la maison de santé sur la voirie.

SECURITE ROUTIERE

L'installation d'un miroir en haut du chemin de Vacarot serait à envisager : la demande doit être faite auprès du Département car il s'agit d'une route départementale.

DIGUES

Suite à une réunion avec la mairie et la Communauté de communes, les propriétaires récalcitrants devraient signer. Une enquête publique aura lieu.

COMMISSIONS

Il convient de réenclencher les réunions des commissions pour la préparation du budget.

HABITAT DAUPHINOIS

La construction de l'immeuble de 16 logements débute lundi. Perturbation de la circulation due au trafic de camions. Interdiction de la circulation impasse des Roses pour la construction d'un mur de renforcement. Stationnement : les deux places de parking devant le 130 route de Moras vont être réservées à la patientèle du cabinet de kinésithérapie. La population sera informée par la distribution d'une note (riverains) et par la parution d'un article dans la presse.

Arrivée de Mme Cécile RIVIER

BULLETIN MUNICIPAL

La distribution a été réalisée par une entreprise locale, il s'avère que 150 bulletins ont été distribués en plus, apparemment la poste n'assurait pas la distribution de toutes les boîtes aux lettres. Il s'est glissé une coquille au niveau d'une mention de décès, un courrier a été adressé et un erratum paraîtra dans le prochain bulletin.

ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX

Deux personnes assurent en alternance :

- la surveillance de la restauration scolaire et l'entretien,
- l'entretien de la salle polyvalente, de la salle annexe, de la mairie et de la maison de santé.

COLLEGE

Dans le cadre de l'épidémie de la COVID 19 les élèves doivent procéder au lavage des mains avant la pratique du sport. Il a été signalé au collège que les élèves laissaient les robinets ouverts.

FUTUR ESPACE PUBLIC (PARC, PARCOURS DE SANTE, PARKING, PISTE BMX)

Réalisation d'un métré pour le parc. Le bureau d'étude est en train d'établir l'esquisse d'implantation. Obligation de présenter une étude hydraulique. Appel d'offres fin janvier, début février. Début des travaux en mars après le vote du budget. Le Département a alloué une subvention de 55 969 €, en attente des autres instances sollicitées.

COMPENSATION FINANCIERE SCOLARISATION ENFANTS DE 3 ANS

Réception de l'accusé de demande d'aide. En attente de la réponse.

TABLEAUX NUMERIQUES

La demande d'aide a été validée. En attente de la convention.

COVID 19

Audioconférence le 14 janvier à 17 h avec la Secrétaire Générale de la Préfecture pour faire le point sur l'évolution de l'épidémie et la campagne de vaccination.

PLAN DE SAUVEGARDE

Envoyé par mail à l'ensemble du Conseil municipal. Pour plus de précisions sur le rôle de chacun s'adresser à M. Yves CHAREYRE. Une réunion sera organisée.